



La Tremblade le, 30 mai 1994

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade

Tél. 46.36.18.41

Fax 46.36.18.47

Télex 632 160 F

**Monsieur l'Administrateur
des Affaires Maritimes**

3 rue Clémenceau

17 320 MARENNES

OBJET : Avis sur l'aménagement des abords du port de plaisance de St Denis D'Oléron
N/REF : 083/94/DEL/LT/DM

Comme suite à votre demande et au vu du dossier qui nous est transmis nous émettons les remarques suivantes :

- en dehors de problèmes spécifiques d'un port de plaisance en lui-même (dragages, assainissement pour les usagers, recueil des déchets divers, etc...) le point le plus important à considérer au point de vue de la préservation de l'environnement littoral est le « collier immobilier » et ses structures annexes entourant le dit port

- l'assainissement des constructions devra être particulièrement étudié : l'on n'a en effet pas les mêmes types d'effluents/polluants selon que l'on a une boutique de souvenirs (peu de choses), un nettoyage à sec (solvants) ou un restaurant (volume). Il importe donc de bien dimensionner puis raccorder les dispositifs aux réseaux existants ou à créer.

- l'utilisation d'embarcations à moteur est déjà une source de pollution (échappements, postes d'avitaillement). Il est inutile d'y ajouter une pollution (hydrocarbures et métaux lourds) venant des zones de parcs à véhicules et généralement entraînés vers le milieu marin par le réseau pluvial. Des dispositifs décanteurs/déshuileurs sont donc à prévoir si le réseau pluvial aboutit à la mer.

- enfin, il faudra veiller à ce que la fréquentation du public ainsi attiré sur la zone ne contribue pas à éroder le système dunaire voisin (végétation à protéger).

Pour ces raisons, la solution n°1 qui comporte semble-t-il le moins de surfaces imperméabilisées et bâties nous paraît préférable. Ceci n'empêche pas que les aménagements ci-dessus exposés doivent être réalisés.

Le Chef de Laboratoire Environnement
et Aménagement Littoral
Daniel MASSON

Copies :
dossier
chrono

Service A.A./Ifremer/Brest